Dauphiné Libéré

Lundi 09 Novembre 2009

LE BOURGET-DU-LAC

Le club nautique reconnu par Chambéry Métropole

À l'heure de la signature.

Chambéry Métropole tient à soutenir les clubs locaux qui, du fait de leurs résultats, contribuent au rayonnement de l'agglomération chambérienne.

Autre critère imposé aux récipiendaires, la mise en place au sein de leur structure des actions en relation avec le développement durable, notamment une sensibilisation tournée vers les jeunes.

Dans ce cadre, le Club Nautique Chambéry Le Bourget du Lac à une nouvelle fois été retenu.

Son président, Julien Parpillon vient de signer la convention qui finalise ce partenariat avec le président de Chambéry Métropole, M. Louis Besson, en présence du représentant de l'un de ses partenaires institutionnels, Luc Berthoud, maire de La Motte-Servolex.

Il est à noter que les membres du CNCB ont déjà œuvré pour respecter leurs obligations, notamment sur la sensibilisation des jeunes au respect de la planète, puisque le club vient de prendre part avec ses minimes à la journée « 350 » en dessinant avec leurs embarcations le chiffre représentant le taux de CO_2 qu'il faudrait atteindre pour pouvoir respirer et éloigner les problèmes de santés liés à la pollution.

POUR EN SAVOIR PLUS

CNCB : 04 79 25 26 98 – cncbaviron@wanadoo.fr - www.cncbaviron.com.

P.M.